

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES NE S'ARRÊTENT PAS AUX PORTES
DE NOS SERVICES, DE NOS ÉTABLISSEMENTS, NI DE NOS FOYERS.**

L'UFAP UNSa Justice affirme son soutien à **toutes les femmes victimes de violences**, qu'elles soient :

- physiques,
- psychologiques,
- verbales,
- sexuelles,
- économiques.

Au sein de la Justice, **nous défendons** :

- le respect de la dignité de chaque femme,
- la lutte contre toutes les formes de violences,
- la prise en compte de la parole des victimes,
- la mise en place d'outils de prévention, d'alerte et d'accompagnement.



ENSEMBLE, BRISONS LE SILENCE ET REFUSONS LA BANALISATION

BESOIN D'AIDE OU DE PARLER ?

- Parlez-en à un·e collègue de confiance ou à un·e représentant·e UFAP UNSa Justice.
- En cas de danger immédiat : 17 (police / gendarmerie)
- Numéro national violences femmes : 3919 (appel anonyme et gratuit, 24h/24 – 7j/7)



**L'UFAP UNSA JUSTICE AUX CÔTÉS
DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**